

Diplôme Professionnel Didactique Willems®

Présentation

Le **Diplôme Professionnel Didactique Willems®** habilite son ou sa titulaire à former des professeurs d'éducation musicale selon les propositions pédagogiques d'Edgar Willems. Il est délivré exclusivement par un jury désigné par la Fédération Internationale Willems®. Il ne peut être obtenu que par ceux qui possèdent déjà le Diplôme Pédagogique d'éducation musicale Willems® et après six années au moins de pratique et d'expérience d'enseignement. La formation dure 2 ans minimum.

Déroulement durant la 2e année :

- Participer à 6 Week-Ends liés aux cours de formation existants (voir calendrier).
- 60h de stage didactique en deux sessions (Ljubljana du 28 au 30/10 et Majano du 31/10 au 2/11 puis Lyon du 7 au 10/07/25, examens écrit et oraux inclus)
- Congrès (en France du 14 au 19/07/25)

Ce déroulement doit être réalisé dans sa totalité et selon les modalités fixées ; si besoin, la formation sera prolongée jusqu'à sa réalisation complète par le candidat.

Objectifs des Week-ends :

2^{ème} année : interventions planifiées dans les cours avec un professeur didacticien comme tuteur, l'objectif étant que tous les chapitres aient été animés au moins une fois par chaque candidat.

A la fin de chaque WE, le.s tuteur.s et le.s candidat.s didacticien.s doivent consacrer 2 heures pour le partage des commentaires et le travail personnel utile sur les matières « techniques » de l'examen et le plan de présentation synthétique d'un thème pédagogique. *Le candidat didacticien devra rédiger dans la quinzaine qui suit un rapport synthétisant ses observations (contenu, savoir-faire, observation du groupe et du formateur, propositions).*

Objectifs des stages didactiques :

2^{ème} année : Leçons pratiques avec des enfants et commentaires en commun ; Approfondissement et élargissement d'une culture générale relativement à la philosophie, la psychologie et la musique ; La préparation des épreuves écrites et orales du diplôme didactique.

Caractéristiques dominantes des objectifs :

- Pratique musicale : Voix / Chant ; Corps / Rythme / mouvements ; Harmonie au piano
- Pratique pédagogique : Capacité à donner des leçons publiques à des enfants inconnus ; Conduire des formations pour adultes et connaître la gestion de groupe.
- Culture générale et apports d'éléments complémentaires à la « sphère Willems ».
- Productions personnelles : improvisation ; Compositions (mélodiques, polyphoniques, chansons, musique pour les mouvements ...)

Examens :

Ils se réalisent à la suite des 2 années de formation, pour autant que les candidats en aient suivi tout le contenu et effectué tous les travaux demandés.

Responsable de la formation : Béatrice Chapuis-Westphal

Intervenants :

Franca Bertoli, Eulalia Casso, Béatrice Chapuis, Ivana Dizdarevic, Lucia Perez, Mateja Tomac, Ugo Cividino, Javier Fernandez, Christophe Voidey.

Intervenants extérieurs sur des thématiques précises (Fonctionnement vocal, neurosciences etc ...)

Recrutement : inchangé par rapport à la fin de la 1ère année.

Renseignement(s)

Fédération Internationale Willems®

(siège & secrétariat)

46 rue Bugeaud – 69006 LYON

Tél : + 33 (0)6.18.16.54.38

Mail : contact@fi-willems.org

Site : www.fi-willems.org

*Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767 / APE N° 8559B / SIRET N° **327 237 566 00077***

*Déclaration d'activité enregistrée sous le N° **82 69 12756 69** auprès du Préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes*

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)